



Commune des Aviron

Extrait N° 15 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 28 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 28 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur René MONDON, Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

04 JUIL. 2019

que la convocation du Conseil a été faite le 20 juin 2019 et que le nombre des membres en exercice étant de 33, le nombre des membres présents est de 24.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – Mme MARCHAND Gladys – Mme MEZINO Sylvaine – M. VLODY René – M. CASSAGNABERE Patrick – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée – Mme CADAS Virginie – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. FERRERE Frédo – Mme ROCHE LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme ROMAINSTAL Géraldine – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Absents : M. CANTINA Pierrot – Mme HOARAU Annie – Mme CADERBY Colette – M. SERMANDE Jean Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme SILOTIA Natacha

Procurations : Mme HEBERT Monique a donné mandat à Mme LUCAS Roseline – Mme ABELARD Isabelle a donné procuration à Mme BARET Liliane – M. FORT Paul a donné procuration à Mme BAILLIF Line Rose

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** est désignée pour en assurer les fonctions.

- ❖ M. le Maire a quitté la salle au moment de la mise aux votes des comptes administratifs.
- ❖ Mme BAILLIF Line Rose a été désignée présidente de séance au moment de la mise aux votes de l'affaire n° 3 à 8.
- ❖ M. le Maire a repris la présidence de la séance à cette affaire.
- ❖ Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia a quitté la salle lors de la mise en discussion et du vote de l'affaire n°3 à 8.
- ❖ Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est arrivée lors de la mise en discussion de l'affaire 9.

& &
&

Hôtel de Ville

AFFAIRE N° 15 / Travaux de création d'un réseau AEU Sentier Bader

- Acceptation et validation du plan de financement

Il est rappelé au Conseil Municipal que lors du vote du budget primitif 2019 annexe de l'assainissement des eaux usées, le lancement des travaux pour la création d'un réseau d'assainissement des eaux usées sur le sentier Bader a été acté.

Aux fins d'assurer le financement de cette opération, une demande de subvention a été adressée à l'**Office de l'eau**.

Par décision en date du 15 mai 2019, l'Office de l'Eau nous a marqué un accord de financement à 55 %.

Le plan de financement correspondant est le suivant :

Coût de l'opération 83 583,93 euros HT

Financement :

Office de l'eau	55 %	45 971,16
Commune	45 %	37 612,77

Le Conseil Municipal est invité à :

- Accepter la subvention de l'Office de l'eau ;
- Valider le plan de financement définitif tel que présenté ci-dessus ;
- Autoriser le Maire et en son absence la première adjointe à signer la convention correspondante.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Accepte la subvention de l'Office de l'eau ;
- Valide le plan de financement définitif tel que présenté ci-dessus ;
- Autorise le Maire et en son absence la première adjointe à signer la convention correspondante.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

